



2024

Calendrier de l'aveant
Droit social

1



Quelles sont les conditions pour renouveler une période d'essai d'un salarié?

Le renouvellement de la période d'essai d'un CDI est possible sous **certaines conditions** :

- le renouvellement doit être **prévu** par le **contrat de travail** et la **convention collective** applicable à l'entreprise ou un **accord de branche** étendu applicable ;
- le renouvellement de la période d'essai doit être **accepté** par le salarié **avant** la fin de la période d'essai initiale.

Si toutes ces conditions sont remplies, la période d'essai d'un CDI est renouvelable **une fois**.

La durée de la période d'essai, renouvellement inclus, dépend de la **catégorie professionnelle du salarié**.

Néanmoins, contrairement aux CDI, le renouvellement de la période d'essai d'un CDD est **impossible**, quand bien même les deux parties seraient d'accord pour la mise en oeuvre d'un renouvellement.



Jour n°1

CONDITIONS DU RENOUVELLEMENT EN CDI

SI LES CONDITIONS
SONT REUNIES

=

1 renouvellement
possible

Renouvellement prévu
par :

- le **contrat de travail**
- et la **convention collective applicable** ou un **accord de branche étendu applicable**

Le renouvellement
de la période d'essai
doit **être accepté** par
le salarié **avant la fin**
de la période d'essai
initiale



**Pas de renouvellement possible
pour la période d'essai d'un CDD**





POUR TOUTE QUESTION

Marie-Véronique Lumeau

Avocat au Barreau de Paris

mvlumeau@woogassocies.com

Tel : 01 44 69 25 50

